

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2020-176/PR/MAMCBW portant approbation du Budget Prévisionnel 2021 du Diwan de la Zakat.

n° 2020-176/PR/MAMCBW

Ministère
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUSULMANES, DE LA CULTURE, ET DES BIENS WAKFS

Date de publication
27 décembre 2020

Numéro JO
n° 24 du 31/12/2020

Date du numéro
31 décembre 2020

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VU La Loi n°2/AN/98/4ème L du 21 janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des établissements publics

VU La Loi n°95/AN/20/8ème L du 16 novembre 2020 portant réorganisation du Ministère des Affaires Musulmanes, de la Culture et des Biens Waqfs

VU Le Décret n°2015-204/PR/MAMCBW du 01 Juillet 2015 Portant organisation et fonctionnement du Diwan de la Zakat

VU Le Décret n°2015-227/PR/MAMCBW portant renouvellement des membres du Conseil d'Administration du Diwan de la Zakat

VU Le Décret n°2017-183/PR/MTRA portant nomination du Directeur Général du Diwan de la Zakat

VU Le Décret n°2019-095/PRE du 05 mai 2019 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2019-096/PRE du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2019-116/PRE du 26 mai 2019 fixant les attributions des Ministères

VU La Délibération du Conseil d'Administration du Diwan de la Zakat du 24 novembre 2020 portant approbation du Budget prévisionnel 2021

SUR Proposition du Ministre des Affaires Musulmanes de la Culture et des Biens Waqfs. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Décembre 2020.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Est approuvé le budget prévisionnel du Diwan de la Zakat pour l'exercice 2021, et arrêté comme suit

En Recettes :.....460.627.496 FDJ– En Dépens-
es :.....460.627.496 FDJ– Budget de fonctionnement
:.....80.732.111 FDJ– Investissement :.....6.895.385 FDJArti-
cle 2 : Le présent Arrêté sera enregistré et exécuté partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH